

Nombre de
Membres en
Exercice
15

Qui ont pris
Part à la
Délibération
11

Date de la
Convocation
27/03/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

SEANCE DU 02 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt cinq
le deux avril
à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur BOMPUIS Yves, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BLACHON
Daniel, BROCARD Béatrice, FAVARON Jacques, ODIN Edwige,
PATOILLARD Emilie, SOUQUE Philippe, VALOUR Philippe,
VIAL-GAUVRIT Michèle.

EXCUSES : DEVUN Carole, FAURE Emilie, MELLADO Nicolas,
SABOT Norbert.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Monsieur Frédéric TEYSSIER a été nommé secrétaire de séance.

N° 2025/02/04

Taux d'imposition 2025

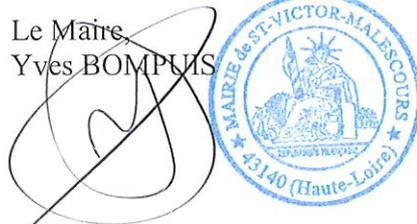
Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y aurait
lieu de fixer les taux d'imposition pour 2025.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de ne pas modifier les taux pour 2025 soit :
 - taxe foncière sur les propriétés bâties : 35,37 %
 - taxe foncière sur les propriétés non bâties : 70,94 %
 - taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9,56 %
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour l'exécution de la
présente.

Au registre sont les signatures.

Le Maire
Yves BOMPUIS



Le secrétaire de séance,
Frédéric TEYSSIER

AR Prefecture

043-214302275-20250402-2025_02_04-DE
Reçu le 09/04/2025